



Communiqué de presse du 10 janvier 2012

### VERBERIE : L'ACHARNEMENT DU MAIRE PATRICK FLOURY VEUT SA CENTRALE AU GAZ

Encore un conseil municipal mémorable à Verberie ce 9 janvier 2012.

Le maire Patrick Flourey décide de faire appel de la décision du tribunal administratif et, refusant d'emblée le bulletin secret, entraîne tout son conseil avec lui (14 voix pour, 1 contre, 3 abstentions).

Faisons le point :

- des manifestations ayant drainé jusqu'à 1000 personnes dans les rues de Verberie
- un raz-de-marée d'oppositions lors des enquêtes publiques (2300 à l'été 2009) et l'avis défavorable rendu par le commissaire enquêteur
- des avis négatifs de tous les experts environnementaux indépendants
- un manifeste des professionnels de santé sur les risques sanitaires, et la mobilisation des agriculteurs pour la préservation de la qualité des terres environnantes
- une position défavorable affichée par la quasi totalité des personnalités politiques qui comptent dans notre région
- l'opposition du préfet, qui a annulé le permis de construire accordé à Direct Energie
- une annulation par le tribunal administratif au vu d'éléments de fond sur l'impact environnemental

....que faut-il de plus ?

Patrick Flourey conteste l'« erreur manifeste d'appréciation », termes pourtant utilisés par le préfet une première fois dans l'annulation du permis de construire de Direct-Energie en juin 2010, et une deuxième fois par le tribunal en novembre 2011.

Que faut-il comprendre d'un tel niveau d'acharnement ?

Quels engagements obscurs lient le maire à ce projet ?

Dans la foulée, comme par le passé, Patrick Flourey a fait voter par son conseil le refus d'adhérer au Parc Naturel Régional Oise-pays de France, n'y voyant que des contraintes, et refusant une fois de plus d'apporter à sa commune le rayonnement qui lui fait tant défaut.

Et selon une méthode éprouvée à Verberie, en 10 minutes, aucun débat, aucune discussion.

Si, tout de même, reconnaissons qu'il y a eu un débat : le dernier point de l'ordre du jour du conseil portait sur l'aménagement paysager du parc de la mairie, et une question a été posée sur l'opportunité de ménager une sortie par l'arrière.

Oui, monsieur le maire, sur ce point, nous sommes tous d'accord : une sortie de secours s'impose.



La mairie de Verberie

Fort du soutien de tous ses adhérents et qui n'a jamais faibli depuis plus de 3 ans, l'association Pas de Centrale en Basse-Automne reste plus déterminée que jamais dans son combat contre ce projet d'un âge révolu.